

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 22 novembre 2021

Délibération n° CP-2021-0934

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Worldskills France Events pour l'organisation des finales nationales Worldskills du 13 au 15 janvier 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Blandine Collin

Affiché le : mardi 23 novembre 2021

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendaël, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Charlot (pouvoir à M. Seguin), M. Ben Itah (pouvoir à M. Bagnon), M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira).

Commission permanente du 22 novembre 2021**Délibération n° CP-2021-0934**

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Worldskills France Events pour l'organisation des finales nationales Worldskills du 13 au 15 janvier 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

I - Contexte

Plus grand concours des métiers au monde, la compétition mondiale Worldskills est organisée tous les 2 ans sous l'égide de l'association Worldskills International. Elle permet à environ 1 600 jeunes professionnels, âgés de moins de 23 ans et en provenance de plus de 85 pays, de se mesurer dans une soixantaine de métiers d'une grande diversité (métiers du bâtiment, de l'industrie, des services, du végétal, de l'automobile et des véhicules industriels, de la communication et du numérique).

L'objectif principal de la compétition Worldskills est de promouvoir et valoriser les métiers, la formation professionnelle et les jeunes qui s'y engagent. L'événement permet de donner un véritable coup de projecteur sur des jeunes talents et des métiers parfois mal connus ou peu valorisés et de changer l'image des filières professionnelles et de l'apprentissage auprès des jeunes et de leurs parents. Il sert aussi de vitrine à l'évolution et au futur des métiers.

La candidature de la France a été retenue en août 2019 pour organiser la 47^{ème} compétition mondiale des métiers Worldskills et la Métropole de Lyon a été choisie comme territoire hôte pour accueillir l'événement qui se tiendra en septembre 2024 au parc des expositions Eurexpo. Initialement prévue en 2023, la compétition a été décalée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19.

En amont de chaque compétition mondiale, des compétitions nationales sont organisées dans chaque pays pour constituer les équipes qui représenteront leur pays dans les épreuves internationales.

En France, la structure en charge de la préparation et de l'organisation des finales nationales est l'association Worldskills France, association d'intérêt général, dont l'objet principal est la valorisation des métiers et la promotion des voies professionnelles. Worldskills France a confié, par convention de délégation, l'organisation matérielle et logistique des finales nationales à l'association Worldskills France Events.

Dans la perspective de se préparer *in situ* à accueillir la compétition mondiale, Worldskills France a souhaité organiser 2 finales nationales au parc des expositions Eurexpo Lyon. Le calendrier des finales nationales a également fait l'objet de réaménagements liés à la situation sanitaire. Initialement prévues en 2020 et 2022, les finales nationales ont été respectivement décalées en janvier 2022 et octobre 2023. De fait, la subvention attribuée par la délibération du Conseil n° 2020-0179 du 5 octobre 2020 pour l'organisation des finales nationales, qui devaient se tenir en 2020, n'a pas été versée.

II - Objectifs de la Métropole

La Métropole se positionne ainsi pendant une période de 3 ans au cœur d'une dynamique d'événements et de projets au service de la valorisation des métiers et de la formation professionnelle qui répondent à des enjeux croisant plusieurs de ses politiques publiques : éducation, jeunesse, emploi et insertion, tourisme etc.

C'est dans ce cadre que la Métropole souhaite soutenir l'organisation des finales nationales Worldskills qui auront lieu du 13 au 15 janvier 2022.

Les compétitions Worldskills représentent l'opportunité :

- de faire découvrir de manière concrète et inspirante à des jeunes métropolitains - collégiens ou publics éloignés de l'emploi notamment - des métiers des filières techniques et professionnelles pour permettre de susciter des vocations professionnelles,
- de changer l'image de certains métiers techniques, technologiques et artisanaux auprès des jeunes visiteurs et de leurs parents,
- de favoriser l'orientation de jeunes vers des secteurs d'activité qui rencontrent sur le territoire des difficultés de recrutement (dans les métiers en tension de l'industrie, de l'aide et des services à la personne et de l'hôtellerie/restauration particulièrement).

Ces enjeux de promotion et de valorisation des métiers, des filières professionnelles et de l'apprentissage trouvent une résonance toute particulière dans le contexte actuel de relance économique et de résilience du territoire.

III - Programme d'actions et plan prévisionnel de financement pour l'organisation des finales nationales Worldskills 2022

Les finales nationales Worldskills, qui se tiendront du 13 au 15 janvier 2022, verront concourir environ 700 candidats venant de toute la France au travers d'épreuves en situation réelle de production dans une soixantaine de métiers en compétition. Dans le cadre de ces compétitions, les candidats devront réaliser des ouvrages qui concentrent des difficultés techniques dans des conditions proches de la vie réelle des entreprises.

Le format des finales nationales 2022 a été repensé pour tenir compte des contraintes sanitaires. La présence virtuelle sera accentuée avec la création d'un site web dédié et la mise en place d'une application qui relaiera la compétition en temps réel.

Parmi les actions déployées dans le cadre de l'organisation des finales nationales 2022, on notera particulièrement :

1° - La mise en place de parcours de visites de découvertes des métiers :

Afin d'apporter la meilleure expérience de visite auprès des publics scolaires, Worldskills proposera aux enseignants plusieurs types de parcours de visites adaptés à leurs besoins. Ces parcours permettront aux jeunes d'observer les compétitions, d'échanger avec des professionnels et aussi de tester les gestes professionnels des différents métiers.

En complémentarité avec l'association WorldSkills France Events, la Métropole encouragera les déplacements des collégiens métropolitains sur le site des finales nationales.

2° - La valorisation de métiers en tension sur le territoire de la Métropole (métiers de l'industrie, du secteur sanitaire et social et de la restauration-hôtellerie)

Les métiers de l'industrie seront largement représentés lors des finales nationales avec une douzaine de métiers en compétition. En complément des espaces de compétition, un espace dédié au pôle industrie permettra aux partenaires du territoire (organisations professionnelles et entreprises) de mettre en valeur la filière industrielle et d'échanger directement avec les jeunes.

Un coup de projecteur sera également porté aux métiers du secteur sanitaire et social (services à la personne, soins infirmiers, métiers de la propreté). Ces métiers ont été mis en avant à l'occasion de la crise sanitaire traversée, mais restent pourtant mal connus ou peu attractifs auprès des jeunes. Il s'agira de les valoriser pour motiver des vocations, en particulier auprès de publics en insertion ou en réorientation.

De même, les finales Worldskills permettront de faire découvrir aux jeunes des métiers de la restauration (cuisine et service en salle) et de l'hôtellerie (réceptionniste d'hôtellerie).

L'association Worldskills France Events portera par ailleurs une attention particulière à organiser un événement répondant à une démarche écoresponsable et intégrant une dimension sociale.

IV - Budget prévisionnel pour la préparation et l'organisation des finales nationales Worldskills 2022

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
location et services Parc Eurexpo Aménagements des espaces de compétition et prestations de services associées	2 805 593	État	5 579 230
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	300 000
équipements et matériel nécessaires aux épreuves de compétition	3 508 706	Métropole	150 000
accueil des publics, hébergements et transports, restauration, programme des volontaires	1 857 075	organisations professionnelles et paritaires	195 000
		partenariats privés financiers	907 000
programme membres de Worldskills, cérémonies d'ouverture et de clôture	519 723	partenariats privés sur les équipements et matériels	3 043 468
Communication, signalétique	352 683	billetterie des cérémonies d'ouverture et clôture	40 000
charges de personnel frais généraux	1 354 942	packages hébergements et restauration délégations régionales	392 000
divers	207 976		
Total	10 606 698	Total	10 606 698

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer, en 2021, une subvention de fonctionnement d'un montant total de 150 000 € au profit de l'association Worldskills France événements pour l'organisation des finales nationales Worldskills 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 € au profit de l'association Worldskills France Events pour l'organisation des finales nationales Worldskills du 13 au 15 janvier 2022 à Eurexpo,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Worldskills France Events définissant notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 150 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P04O5678.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211122-269560-DE-1-1 Date de télétransmission : 23 novembre 2021 Date de réception préfecture : 23 novembre 2021
